

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19214 - 74ÈME ANNÉE

Après le premier défilé syndicats-gilets jaunes-associations à Saint-Denis, nouvel appel à l'action samedi

Manifestons à Saint-Pierre «contre la soumission, la vie chère et les inégalités»



Après le premier défilé samedi dernier à Saint-Denis, une seconde manifestation ouverte à toutes les forces vives sera organisée le samedi 16 février à Saint-Pierre. Rendez-vous est donné à 9 heures devant la mairie.

Samedi dernier à Saint-Denis, plusieurs centaines de personnes avaient répondu à l'appel de gilets jaunes, de syndicats et d'associations de protection de l'environnement. Le défilé entre le Jardin de l'État et la préfecture a permis de porter les revendications exprimées depuis le 17 novembre dernier, date du début du mouvement social à la suite de l'importation du phénomène des gilets jaunes dans notre île. Il était notamment question de luttes contre la vie chère, contre les abus d'une économie mise au service d'intérêts particuliers, contre la corruption, contre les dépenses faramineuses engagées pour des projets incertains tels que la route en mer.

Convergence des luttes

Pour la première fois, plusieurs syndicats et associations de protection de l'environnement ont joint leur force aux côtés des gilets jaunes dans une manifestation commune. Ceci a donc été l'occasion de faire entendre les revendications sociales des syndicalistes, et environnementales des opposants aux carrières destinées à entretenir l'illusion d'une route en mer réalisable dans les conditions actuelles.

Un tel défilé est un encouragement pour faire avancer la convergence des luttes. Il ne sera pas le dernier. En effet, une autre action ouverte aux forces vives est annoncée pour samedi à Saint-Pierre. Rendez-vous est donné devant la

mairie à partir de 9 heures. La manifestation sera même prolongée par un appel au rassemblement au rond-point des Azalées, lieu symbolique du mouvement social lancé depuis le 17 novembre.

Revendications

La première revendication est de lutter contre la vie chère, avec comme demandes la hausse des salaires, pensions et minima sociaux, une baisse des marges des grandes surfaces et un contrôle des prix.

La révision de la fiscalité pesant sur les prix (octroi de mer et TVA) est également à l'ordre du jour. Elle s'inscrit dans la revendication d'une plus grande justice fiscale, afin que les plus nantis paient ce qu'ils doivent au système qui leur permet d'être riches en toute

sécurité.

La reconnaissance de toutes les situations de handicap sera un autre mot d'ordre de la manifestation. Dans le domaine de l'environnement, la mobilisation de samedi montrera l'opposition des Réunionnais aux incinérateurs et aux carrières que les promoteurs de la route en mer tentent de faire ouvrir au mépris de la santé de la population.

Sur le plan des institutions, la volonté est de changer le cadre actuel par une nouvelle Constitution, ainsi que par la mise en place du référendum d'initiative citoyenne et de conseils citoyens décisionnaires.

Rendez-vous donc samedi à 9 heures devant la Mairie de Saint-Pierre pour une nouvelle mobilisation d'un mouvement social qui commence à se structurer.

M.M.



Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Selon le JIR, le modèle réunionnais est à bout de souffle

L'édition du Journal de l'île, hier, a fait très fort en dénonçant la situation sociale réunionnaise. Un dossier particulièrement bien construit centré sur les inégalités à La Réunion qui aurait pu rejoindre l'appréciation de l'INSEE, en 2013 : "La Réunion est un Département socialement hors norme". Un éditorial de Jérôme Talpin : "Plaidoyer pour un état fort" qui remet de l'ordre dans les têtes brûlées qui appellent l'Etat à baisser ses interventions sociales.

En gros, l'éditorialiste reconnaît que ce n'est pas le moment de déconner et désorganiser les aides sociales, car "le modèle réunionnais est à bout de souffle". Après ce constat, il lui reste à analyser la cause principale et tirer les leçons pour l'avenir. Pour le PCR, il s'agit de l'intégration aux normes d'une société située à 10 000 kilomètres de la France et qui a conduit à une situation néo-coloniale. La recherche du modèle alternatif nécessite une discussion entre Réunionnais pour savoir ce que nous sommes prêts à garder du modèle social actuel et ce que nous sommes prêts à partager avec notre voisinage immédiat et naturel. Nous avons intitulé ce projet : "la Responsabilité pour plus d'autonomie".

En 60 ans d'existence, le PCR est de très loin le plus gros contributeur à la réflexion sur les perspectives d'avenir. Nos contradicteurs ne discutent pas et nous ont toujours opposé les vertus de la démocratie électorale. Le simple projet des 2 grands services publics dans l'Environnement et dans l'Aide à la personne qui pourrait fournir 50 000 solutions-emplois n'a jamais fait l'objet du moindre expertise alors que le sujet a été exposé à tous les gouvernements successifs depuis plus de 20 ans.

La veille de l'arrivée du candidat Macron, le PCR l'a interpellé publiquement. Pour quel nul n'ignore, voici la teneur du communiqué.

"Monsieur le Candidat, Vous arrivez ce samedi 25 mars 2017 à l'île de La Réunion. Nous vous souhaitons la bienvenue. Cependant, vous n'êtes pas sans ignorer la situation grave qui prévaut à La Réunion. Nous nous permettons d'attirer, à nouveau, votre attention sur les points suivants. Lors d'une étude sur la pauvreté à La Réunion, l'INSEE a qualifié La Réunion de « département socialement hors-norme ».

Cette situation est notamment caractérisée par :

- Un taux de chômage record qui frappe massivement les jeunes à plus de 50 %.
- Une cherté de la vie anormalement élevée et près de la moitié de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté (soit 400 000 habitants).
- Une difficulté persistante à répondre aux nombreuses demandes de logement (27.000 demandes en attente depuis des années).
- Des inégalités qui font de La Réunion, selon l'INSEE, le département où elles sont les plus grandes (par exemple, pour un coût de la vie qui est le même pour tout le monde, certains perçoivent une prime de vie chère alors que l'immense majorité de la population en est exclue ; ou encore pour un PIB de 33 000 € par habitant en France hexagonale celui de La Réunion n'est que de 19 000 €).

- Un nombre de

personnes frappées d'illettrisme (116 000) qui ne baisse pas.

Cette situation est, de notre point de vue, le résultat de politiques d'intégration menées dans les DOM dans le cadre défini par la loi du 19 mars 1946. Certes, des acquis ont été obtenus par ces politiques grâce en particulier aux luttes des travailleurs.

Mais, poursuivre dans la même voie d'intégration ne résoudra pas les problèmes de La Réunion et ne nous permettra pas d'affronter les défis nouveaux auxquels nous sommes confrontés :

- La filière canne-sucre connaîtra pour la première fois la fin des quotas et du prix garanti du sucre dès cette année.
- Les accords de partenariat économique, signés par l'Union Européenne avec nos pays voisins, impacteront directement toute notre production.
- Les effets du réchauffement climatique nécessiteront des mesures d'adaptation importantes et inédites.
- Notre environnement géographique connaît des bouleversements considérables tant sur le plan démographique qu'économique (des grands ensembles commerciaux se constituent dans notre zone en présence de pays émergents). La Réunion ne peut pas être tenue à l'écart de cette mutation qui s'opère à ses portes.

Pour résoudre les problèmes actuels, pour affronter les défis à venir et pour s'insérer dans son environnement géo-économique, La Réunion doit disposer d'outils adaptés qui n'existent pas dans le cadre actuel. Il est d'ailleurs unanimement reconnu que ce cadre a atteint ses limites. Nous pensons, comme d'autres, qu'il faut désormais un nouveau cadre que la Constitution Française permet de créer.

Ce nouveau cadre passe par la mise en place d'une collectivité territoriale disposant de pouvoirs et de compétences élargis et d'un fonds de développement permettant aux Réunionnais-es d'élaborer et de mettre en œuvre pour leur île un plan de Développement durable économique, social, culturel et identitaire, et environnemental.

Cette collectivité aux pouvoirs élargis sera également l'outil indispensable mis au service d'une politique de co-développement dans notre grand voisinage.

Ce nouveau cadre au sein de la République doit faire appel à la responsabilité des Réunionnais-es qui ne cessent de réclamer les moyens nécessaires pour l'exercer afin d'atteindre l'autonomie fiscale, l'autonomie énergétique et l'autonomie alimentaire.

Nous souhaitons, Monsieur le Candidat, connaître vos propositions sur l'ensemble de ces problèmes. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Candidat, nos salutations respectueuses.

Pour le Parti Communiste Réunionnais,
Le Secrétaire Général,
Maurice Gironcel

J.B.

Oté

Antansyon pa fé disparète nout tango !

La Frans lé divizé an dë : sak i pans La Frans lé divizé par dë épi sak i pans èl lé pa divizé par dë. La Rényon lé divizé par dë selon in n'ot poinnvizé i apèl la boustifaye. Pa ninport lakèl sin ploman sète lo pti mizo ; donk néna sak i manj kari pti mizo é sak i manz pa.

Si ou i pouss pli loin ou va trouv sak i fé kui tèl fason é sak i fé pa kui tèl fason. Si ou i ékout bann manzèr tang mi pans ou néna pou aprann de zot. Dabor va di tang néna in drol lodèr é si ou i tir pas o lodèr ébin ou lé riskab ginye mo d'kèr... Moin la konète lo tan demoun téi frote la vyann dann zèrb épi dann fèye pou tir lodèr. Dimansh néna in ga la di amoin konmsa koméla i pèrd pi lo tan pou fé sa. Koméla i flanm lo kari avèk i n vèr lo ronm é lodèr i sava tousèl ko nm par in kkou d'maji.

Dimansh néna in lérézyak la di konmsa, li pans tang griyé sa i doizète famé. Plizyèr pèrsone té la, lété ziska kapab modi ali pars néna konm in sèrtin séktarism dann la kuizine konm dann tout z'afèr. I di pa i mète pa safran dann brède mouronm ? Ou i mé kosa k'i di pa dsi la tèr bondyé : i di tout épi lo kontrèr d'tout. Dsi poinnvizé-la, demoun i diviz an dé é sa nou la fine anparl pli o.

Tourné, viré ! Tourné-viré ! Mé i anpèsh ar pa poz o késtyon inportan aou, manz aou, artyé aou, armanz aou ! Ziskakan ? Ziskatan nora é kan nora pi ? Kisa i fini avèk ti izo-la ? Demoun i fini sa. Konm la fine fini avèk d'ot shoz. Alor alon fé antansyon pa fé disoparète nout tango.

Justin